

DELIBERATION N° 04/2024

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ÉTRANGER**

Séance du 11 mars 2024

**Modification du plan de financement de l'opération de restauration du pavillon
Moresco du site de la villa Strohl Fern du lycée Chateaubriand de Rome**

Le conseil d'administration,

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Vu la délibération n°22/2022 du conseil d'administration du 30 juin 2022 autorisant l'Agence à procéder à l'opération de restauration et d'aménagement fonctionnel du pavillon « Moresco » du site de la villa Strohl Fern du lycée Chateaubriand de Rome.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration valide la modification du plan de financement de l'opération, avec une augmentation du coût total de l'opération de 0,44 million d'euros et par une Avance France Trésor supplémentaire d'un montant de 0,16 million d'euros. Le montant toutes dépenses confondues de l'opération est portée à 3,6 millions d'euros. Le plan de financement modifié est le suivant :

- Mobilisation du fonds de l'agence pour un montant de 1 300 000 €,
- Mobilisation du fonds de roulement disponible et des ressources propres dégagées annuellement par l'établissement pour un montant de 740 000 €,
- Recours aux Avances de France Trésor pour un montant de 1 560 000 € remboursés par l'établissement.

Nombre de votants : 32

Pour : 32

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 11/03/2024

Le Président
du conseil d'administration de
l'AEFE



Cyrille PIERRE

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.fr
1, allée Baço BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.fr